



PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS DE MAISONCELLES EN BRIE

2020/2021

Sommaire

Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - Situation géographique
 - Locaux et équipements
 - Réglementation

- b) L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations

- c) L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique

- d) La famille
 - Accueil
 - Communication

Objectifs

- a) Objectifs généraux / pédagogiques
- b) Objectifs opérationnels et moyens mis en œuvre

Organisation de la Journée

- a) Planification d'une journée type
- b) Déroulement d'une journée type :
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Temps de regroupement
 - Temps d'activités calmes
 - Le goûter
 - Temps de parole/ d'expression des enfants
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

Évaluation

La structure

Situation géographique

L'accueil de loisirs de Maisoncelles en Brie est situé dans une commune appartenant à la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. La structure est attenante à l'école du village nommée Abélard. L'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 jusqu'à 19h00.

Locaux et équipements

La commune dispose de :

- Un accueil qui bénéficie de deux salles d'activités, d'un dortoir, d'une cour, d'une salle de motricité, une cantine.
- Un parc avec un espace vert et un étang, ce qui nous permet d'effectuer des activités en plein air
- Un stade de football
- Un Ehpad est implanté sur le village, nous réalisons des projets intergénérationnels avec cet établissement

Réglementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

* Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

La structure est habilitée à recevoir 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de 6 ans à 11 ans.

a) L'équipe d'animation

Elle se compose :

L'équipe d'animation est composée par :

- Un directeur : Macaronus Judicaël diplômé BAFA et en cours BAFD
- Une animatrice : Florence Richard BAFA Complet
- Une animatrice : Christine Goubet Cap petite enfance stagiaire
- Personnel de restauration et d'entretien : LAVARTE Isabelle

Le nombre d'animateurs pourra varier selon les effectifs enfants.

-- Ses missions :

Le directeur :

Il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

- Il veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs
- Il gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,
- Il est référent pour son équipe, il anime des réunions et les organise,
- Il mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,
- Il donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités,
- Il joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires,
- Il assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à sa hiérarchie.

Les animateurs /animatrices

Titulaires respectivement d'un BAFA et d'un CAP petite enfance, ils / elles sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

- Elles assurent la sécurité morale et psycho affective de l'enfant
- Elles garantissent l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel
- Elles prennent en compte les besoins de l'enfant,
- Elles sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses propositions,
- Elles établissent et conduisent des projets d'animation.

- Ses obligations

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible les points non négociables du projet pédagogique comme suit :

Vie sur l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants,
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie

- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

- Points négociables :

Les objectifs du projet pourront être révisés et améliorés après concertation avec les membres de l'équipe au cours des réunions hebdomadaires.

b) **L'Enfant**

- **Publics accueillis**

L'accueil de loisirs est habilité à recevoir 28 enfants au total soit 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de 6 ans à 11 ans.

- **Notre démarche pédagogique**

L'accueil de loisirs donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, et des expériences.

3ème pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil de loisirs permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes dans le quartier, le village, et de découvrir d'autres environnements.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activités de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

- **Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap.**

Nous portons un regard attentif sur les publics en situation de handicap. Il ne s'agit pas simplement de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté d'avoir une pratique inclusive.

- Il nous appartient de penser les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires. Il nous appartient de poser un cadre permettant à tous de vivre ensemble.

- L'activité

Grâce à elle, l'enfant met en avant ses capacités, fait de nouveaux apprentissages.

Les animations font l'objet d'un projet d'animation pensé et rédigé en amont par l'équipe.

Ce dernier sera construit autour de thème prédéfini à l'avance et ce pour favoriser l'imaginaire et la créativité de chaque enfant.

L'animateur doit y réfléchir en se posant un certain nombre de questions :

- Est-ce que cette activité correspond à la tranche d'âge des enfants dont je vais m'occuper ?
- Quel objectif je vais me fixer :

Pour une activité manuelle, les enfants pour développer des compétences autour du découpage par exemple...

Pour une activité sportive (parcours de motricité/et danse) : favoriser la coordination et le développement psychomoteur...

Pour une activité d'expression (chant ou théâtre) : favoriser l'expression et la confiance en soi...

Les activités sont présentées aux enfants dans le cadre d'une sensibilisation par des décors, des déguisements, une petite scénette, une histoire ou d'un modèle.

Les temps d'animation sont préparés et décrits précisément par les animateurs dans leur projet d'animation, qui mettent en place le matériel, en garantissant la mise en place, le rangement et l'inventaire des réserves (afin d'envisager de nouvelles commandes pour renouveler le matériel régulièrement).

Ainsi, le déroulement type d'un temps d'animation est le suivant :

- projet d'animation et planning d'activité (en lien avec le projet pédagogique)
- préparation de l'activité par l'animateur
- sensibilisation
- menée de l'activité
- finalité et bilan
- rangement

De plus, les sorties ou visites sont des moyens couramment adoptés pour approfondir un thème ou une succession d'activité (la campagne, la mer, l'écologie, la ferme, ...) L'organisation d'une sortie doit rester un moyen pour construire, illustrer ou renforcer une ou plusieurs activités (un jeu, une visite, ...). L'environnement naturel représente également un lieu de découvertes (balade en forêt et fabrication d'un herbier, etc.)

c) **La famille**

- Accueil

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel.

Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques. Cependant, avec les derniers épisodes pandémiques, les familles ne peuvent plus entrer dans les locaux pour participer à des événements liés au projet d'enfants. Nous espérons pouvoir remettre ces temps dit « fort » en place avec les familles et continuer à développer la parentalité.

➤ **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Un espace d'informations dédié aux familles est disponible à l'accueil où sont affichés :

- Le règlement intérieur de la structure
- Le projet éducatif et la charte éducative
- Le projet pédagogique
- Le projet d'animation
- Les plannings des temps forts des mercredis et des vacances scolaires (affichage ludique et en rapport avec le thème)
- Les menus des repas du midi
- Les goûters de la période
- Planning d'activités maternelles et élémentaires

Nous favoriserons la mise en place d'un affichage donnant sur l'extérieur du fait que les familles ne peuvent plus accéder aux locaux, ceci du fait des protocoles sanitaires liés au COVID

➤ **Espace Famille en ligne**

Un site internet Charlotte loisirs existe www.charlotteloirs.fr, les familles peuvent consulter en ligne les événements liés à l'accueil de loisirs, trouver un lien pour inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs. Avant de procéder de la sorte, les familles doivent demander à la coordination leur identifiant et leur mot de passe, de plus chaque famille peut consulter les plannings des temps forts des mercredis, des vacances, des menus et autres informations pratiques. Elle pourra également préinscrire son enfant aux différents services, payer en ligne, imprimer différents documents (factures, attestation, etc.)

➤ **Rencontre individuelle**

Nous transmettons aux familles toutes les informations relatives aux enfants, ou que nous jugeons importantes lors des temps d'accueils. Un retour de la journée des enfants est fait aux parents par les animateurs.

Nous communiquons les informations données par les familles à l'équipe dans un cahier de liaison. Toutes les informations relatives aux activités et événements de la structure (planning d'activités, informations, besoins de l'équipe en termes de participation des familles...) sont affichées sur des panneaux dans le hall d'entrée.

➤ **Réunions Famille**

Normalement des rencontres avec les familles se font chaque fin de semaine afin de valoriser les actions réalisées avec les enfants lors des vacances et d'échanger sur un temps informel avec les parents. Chaque vendredi est organisé un temps fort (goûter, expo-photo, veillée, etc...) enfin que les parents participent à la vie du centre avec leurs enfants. **Seulement du fait du protocole sanitaire, les familles ne peuvent plus avoir accès à l'accueil, de fait une exposition et des affiches réalisées par les enfants retraçant les périodes, seront fait sur l'entrée de l'accueil à l'extérieur.**

a) Objectifs éducatifs

En accord avec le projet éducatif de notre association Charlotte Loisirs (cf. Projet éducatif Charlotte Loisirs disponible sur demande), selon nos constats et en cohérence avec les valeurs éducatives de la Communauté de communes, nous avons choisi de cibler les objectifs suivants :

- Vivre ensemble

Tout au long de l'année 2020 2021, les enfants participeront à un projet intergénérationnel avec la maison de retraite le château de Chantemerle. Selon l'évolution de la pandémie et de leurs possibilités d'accès. Nous souhaitons continuer à développer les liens intergénérationnels pendant cette nouvelle année. Les relations et la coopération maternelle/élémentaire seront privilégiées. Un regard attentif sera porté sur les enfants qui arrivent à l'accueil : apprentissage du collectif par les jeux. **Nous essayerons de réaliser des cartes postales pour les résidents de l'EHPAD si la présence des enfants dans l'Ehpad est impossible.**

- Émanciper :

Nous souhaitons apporter aux enfants les outils nécessaires afin que ceux-ci puissent évoluer selon leurs capacités et à leur rythme. L'autonomie est un travail au quotidien avec les enfants, c'est une évaluation permanente des besoins et un accompagnement constant. Avant toute chose pour bien vivre ensemble des règles de vie seront établies avec les enfants. Des repères visuels seront également mis en place pour pouvoir se repérer dans le centre facilement et avoir des pôles bien définis, cela permettra aux plus petits d'avoir des repères. Pour favoriser l'autonomie, un chef de table se proposera chaque jour et aura la charge de faire en sorte que ses camarades débarrassent au mieux leur table, ainsi un responsable sera nommé sur la base du volontariat pour chaque pôle d'activité. Il veillera à la propreté, la cohérence et au rangement de celui-ci et à sensibiliser les autres enfants sur le respect des lieux. Cela permet de faire gagner les plus grands en prise de responsabilité et leur permettra d'acquérir de l'autonomie. Pour les plus petits cela permettra de se sentir en sécurité pour leur première fois dans un collectif. L'entraide favorise l'acquisition de l'autonomie.

- Développer des loisirs responsables

L'enfant doit pouvoir évoluer dans un milieu adapté à son âge, ses besoins et son bien-être. Aussi nous aborderons différentes thématiques afin de changer le quotidien et développer l'imaginaire. Nous aménagerons les locaux de façon cohérente et en lien avec les besoins des enfants. Il faut veiller à l'individu dans le groupe. En lien avec les thématiques des décors soutenus et des sensibilisations seront faites, de façon à plonger les enfants dans un imaginaire et les sortir de leur quotidien.

b) Objectifs opérationnels, moyens et projets d'activités mis en œuvre

L'accueil de loisirs est un lieu de détente et de loisirs partagés pour les enfants qui le fréquentent. C'est un lieu de socialisation et d'apprentissages permettant à l'enfant de partager des moments de plaisirs et de détente avec d'autres enfants de son âge, un lieu d'apprentissage de la vie quotidienne, d'expression de soi au sein d'un groupe, d'expériences individuelles et collectives favorisant la découverte, l'imagination et le jeu.

L'accueil de loisirs apporte à l'enfant un véritable bénéfice éducatif, en proposant multitudes expériences ludiques et sociales dans un environnement sécurisé et équipé pour l'accueil d'enfants

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	ACTIONS	ÉVALUATION INDICATEURS
<p><u>Émanciper</u> Favoriser l'autonomie individuelle et collective</p>	<p><u>Pour les Maternels</u></p> <p><u>Action 1</u> : Organiser des coins symboliques : dinette, voitures, constructions, rassemblement, buvette.</p> <p><u>Action 2</u> : Mettre en place les règles de vie en image.</p> <p><u>Action3</u> : Créer le tableau « des petits responsables ».</p> <p><u>Action 4</u> : Mettre en place le mini self au moment des repas et du goûter pour les maternels.</p> <p><u>Action 5</u> : Mise en place de plateau d'apprentissage : pour mieux découper, lacer, fermer les boutons d'une chemise....</p> <p><u>Action6</u> : Mise en place de musique de rassemblement.</p> <p><u>Pour les élémentaires</u></p> <p><u>Action 1</u> : Proposer à deux élémentaires sur la base du volontariat pour seconder l'animateur pour lancer la journée (faire l'appel, lire le menu, expliquer de dérouler de la journée vu avec l'animateur en amont, aider ses camarades dans la journée pour les activités, faire un lacet, etc)</p>	<p>L'enfant sera-t-il capable de reconnaître la musique du rassemblement ? L'enfant sera-t-il capable de se servir seul ?</p> <p>Les mineurs seront capables de comprendre les règles de vie imaginées ?</p> <p>Les enfants sauront-ils découper fermer les boutons de leur chemise et se lacer les chaussures.</p> <p>Les enfants seront-ils volontaires pour devenir l'animateur de la journée »</p>

	<p><u>Action 2</u> : Mettre en place des plateaux d'apprentissages : Tressage, scoubidou.</p> <p><u>Action 3</u> : Mettre en place une musique du rassemblement.</p> <p><u>Action 4</u> : Mettre en place un coin gestions des émotions avec roue des solutions : amener l'enfant à s'exprimer sans forcément l'appui de l'adulte.</p>	
<p><u>Développer des loisirs responsables</u></p> <p>Permettre aux enfants de développer de nouvelles compétences.</p> <p>Développer l'imaginaire</p>	<p><u>Pour les élémentaires :</u></p> <p><u>Action 1</u> : Mettre en page et éditer des photos pour le journal du centre. (Initiation de l'outil informatique).</p> <p><u>Action 2</u> : Créer une pièce de théâtre</p> <p><u>Action 3</u> : Créer une décoration riche et colorée accompagnée d'une sensibilisation costumée, rigolote et en lien avec la thématique choisie.</p> <p><u>Action 1</u> : Créer sur le long terme une histoire pour la pièce de théâtre.</p> <p><u>Pour les maternels :</u></p> <p><u>Action 1</u> : Créer la mascotte du centre (marionnette), elle sera intégrée et participera à la vie du centre.</p> <p><u>Action 2</u> : Créer une décoration riche et colorée accompagnée d'une sensibilisation costumée, rigolote et en lien avec la thématique choisie.</p> <p><u>Action 3</u> : Organiser des projets d'animations à thématiques et répondant aux besoins des enfants</p>	<p>Les mineurs seront-ils capables d'utiliser l'outil informatique ?</p> <p>Les enfants seront-ils capables de Créer une pièce de théâtre ?</p> <p>Les sensibilisations et la décorations proposer développera l'imagination des mineurs ?</p> <p>Les enfants feront-ils participer la mascotte au temps fort ?</p>
<p><u>Vivre ensemble :</u></p> <p><u>Favoriser la bienveillance</u></p>	<p><u>Pour les élémentaires et les maternels</u></p> <p><u>Action 1</u> : Maintenir le coin confit tout avec la roue des émotions au moment où l'enfant a besoin de réconfort, d'exprimer ses émotions ou simplement se détendre.</p> <p><u>Action 2</u> : mettre en place une mascotte multicolore pour celui qui veut prendre la parole.</p>	<p>L'enfant sera-t-il capable d'utiliser ce lieu et de demander lui-même à y aller et d'utiliser la roue?</p> <p>L'enfant sera-t-il capable d'écouter l'autre et d'attendre son tour?</p>

	<p><u>Action 3</u> : Maintenir le lien avec l'EHPAD le Château de Chantemerle selon l'évolution de la pandémie et l'autorisation d'accès.</p> <p><u>Action 4</u> : Mettre en place des équipes (type koh-lanta) un défi par jour par équipe. (Pour les élémentaires)</p>	<p>Les enfants prendront-ils plaisir à être en contact avec d'autres enfants</p> <p>Les enfants feront-ils preuve de bienveillance pour remporter les défis en équipe ?</p>
--	--	---

a) Planification d'une journée type

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans (s'ils sont scolarisés) à 11 ans de 7h00 à 19h00 durant les Mercredis et les vacances

L'arrivée des enfants au centre se fait de façon échelonnée de 7h00 à 9h00. Le soir les parents viennent récupérer leur enfant à partir de 17h00 et ce jusqu'à 19h00.

Les activités se dérouleront de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h30.

Journée type du mercredi et des jours de vacances

7h00-9h30	<p>Accueil échelonné des enfants et mise en place de petites activités créatives ou calmes ou des coins symboliques. Vérifier la température des enfants et leur faire se laver les mains</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Toute l'équipe doit aller aux devants des parents et prendre le temps de discuter et être à l'écoute des parents et des enfants ❖ Noter les informations transmises par les parents sur le cahier de transmission + Contrôle de la température des enfants, les familles doivent leur prendre en amont. ❖ Avant toute chose, l'enfant se lave les mains et on propose aux enfants des petites activités (coloriages, lectures, petits jeux de sociétés...)
9h30-9h50	<p>Temps de regroupement</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les enfants se regroupent avec une musique de rassemblement ❖ Chacun des groupes d'âge est séparé ❖ Écoute musicale, histoire, chant ❖ Présenter les activités de façon originale selon le thème de la semaine + sensibilisation
9h50-10h00	<p>Préparation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Passage aux toilettes pour les maternels selon leur besoins, les élémentaires demandent d'aller au toilette selon leur besoin. Installation des activités et répartition des enfants
10h00-11h00	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Activités du matin
11h-11h30	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Jeux extérieurs ou en salle de motricité
11h30-11h45	<p>Arrêt des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fin d'activité et rangement ❖ Retour au calme
11h45-12h00	<p>Préparation au repas</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Passage aux toilettes + Lavage de Mains ❖ Trajet jusqu'à la salle de repas
12h00-13h00	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déjeuner sous forme de self
13h00-13h30	<p>Retour au centre</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le temps calme commence dès la fin du repas ❖ Rassemblement pour un moment de relaxation (musique douce, sophrologie...) ou en extérieur pour les enfants ne faisant pas la sieste
13h30-15h15	<p>Temps de repos pour les petites sections et/ou les enfants qui le désirent</p>
13h30-14h15	<p>Temps d'activités calmes</p>

- ❖ Créer des espaces avec des petits groupes (lecture, dessins, jeux de société...)
- ❖ Être à l'écoute des enfants

14h15-16h15	Activités de l'après-midi
15h15-15h45	Réveil échelonné des enfants endormis
16h15-16h30	Arrêt des activités <ul style="list-style-type: none"> ❖ Fin d'activité et rangement ❖ Retour au calme
16h30-17h00	Gouter <ul style="list-style-type: none"> ❖ Donner la parole aux enfants sur le ressenti de la journée ❖ Utilisation de l'outil d'évaluation sur le ressenti des enfants
17h00-19h00	Départ échelonné <ul style="list-style-type: none"> ❖ Transmettre les informations de la journée aux parents ❖ Vérifier les informations du matin ❖ Proposer des petites activités aux enfants

b) Déroulement d'une journée type :

Nous avons choisi de cloisonner les sections sur certains temps afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Chaque section aura une salle de référence.

Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil

Les enfants sont confiés aux équipes Charlotte Loisirs par les familles. Ces temps de prises en charge sont essentiels afin de récolter toutes les informations concernant les enfants. L'accueil des enfants doit être adapté et une attention particulière doit être portée à chacun afin d'amorcer le démarrage de la journée dans les meilleures conditions.

Pendant le temps d'accueil du matin et du soir plusieurs activités sont proposées aux enfants (ex : pâtes à modeler, perles, découpage, loisirs créatifs) si les animateurs sont deux les enfants peuvent faire des petits jeux et aller jouer dehors.

Lors de l'accueil du soir de 17h00 à 19h00, les départs sont échelonnés. Les équipes doivent être vigilantes quant aux personnes venant chercher les enfants. Les animateurs et personnes référents de l'accueil du soir se présentent aux parents et font un retour de la journée des enfants ou évoquent les éventuels soins effectués à l'enfant en cas de blessures bénignes, ou tout autres points afin de les rassurer.

Expliquer aux parents qu'il est nécessaire pour la sécurité des enfants, qu'ils montrent une pièce d'identité si le référent n'a jamais vu les parents ou les personnes prenant l'enfant en charge.

Le temps calme de 13h00 à 14h15

Déroulement du temps calme pour les petites sections et les enfants souhaitant dormir :

Après le repas et le temps de jeu qui suit, les enfants vont aux toilettes, se lavent les mains, surveillés et aidés par les animateurs.

En fonction de l'âge et des besoins des enfants, les animateurs les orientent dans les différents espaces :

- Sieste pour les plus jeunes ou activités calmes.
- Un animateur installe les lits du dortoir. Si impossibilité, il prévient alors l'animateur référent sieste du jour qui installera les lits avant le repas. Un poste de musique peut être prévu pour mettre de la musique douce ou des chansons calmes, des livres sont aussi à disposition pour pouvoir lire des histoires pendant la période d'endormissement des enfants. Le linge de lit est disposé sur chaque lit.

- L'animateur référent de la sieste s'assure que chaque enfant ait son doudou (s'il en a un),
- Une fois les enfants installés, l'animateur en charge de la sieste assure leur repos, par la lecture de contes, de la musique douce et veille au calme ambiant.
- Les enfants à la sieste se réveillent seuls et de façon échelonnée.
- L'animateur de la sieste aide les enfants à s'habiller, puis les oriente au fur et à mesure vers les autres animateurs en activité.
- Les derniers enfants sont réveillés en douceur entre 15h15 et 15h45.
- En fin de temps calme, les enfants vont aux toilettes sur proposition de l'animateur, et se prépare pour les activités en intérieur et/ou en extérieur.
- L'animateur référent range la salle.
- Les draps doivent être lavés chaque fin de période (environ 4 mercredis et chaque fin de vacances).

Déroulement du temps calme pour les autres enfants :

- L'animateur référent installe le temps calme avant le repas lorsque l'organisation le permet.
 - Des pôles d'ateliers calmes sont proposés aux enfants (par ex : relaxation, lecture, jeux de société, de construction, d'activités manuelles fines type perles, scoubidou, élastiques ou bracelets brésiliens).
 - Pendant le temps calme les enfants pourront maintenir une correspondance chaque jour avec les 5 autres accueils en racontant leur journée de la veille des anecdotes ainsi que les défis à relever.
 - Le temps calme dure entre 30 minutes et 45 minutes. Les salles doivent être rangées avant de repartir en animation.
 - Cette période se termine par une remise en activité : chansons, forum de discussion.
- Chaque animateur reprend un groupe d'enfants et repart en activité seul ou à plusieurs suivant le planning prévu.

Les animateurs (trices) pendant ce temps :

- **Ont une attitude favorisant le repos des enfants**
- **Pratiquent une écoute active durant ce moment privilégié de communication**
- **Laissent le matériel (crayon couleur, jeux de société, livre, etc.) à disposition des enfants en les responsabilisant sur le rangement et la tenue du matériel.**

Le repas et le goûter

Le repas est pris dans la salle de restauration.

Le goûter est pris dans la salle d'activité principale, pour favoriser l'autonomie un self sera mis en place dans la mesure du possible.

A tour de rôle les animateurs sont chargés de nettoyer les tables avant et après le goûter.

Après celui-ci un enfant nommé responsable en amont dans la journée aidera à cette tâche si le groupe et le protocole sanitaire le permet.

Avant et après chaque repas, un lavage des mains est organisé.

Les animateurs se lavent également les mains par mesure d'hygiène et pour montrer l'exemple.

Ces temps doivent rester des moments privilégiés et conviviaux et d'échange pour cela les animateurs prennent le repas et le goûter à une table avec les enfants. C'est aussi le moment d'initier les enfants au goût, à la découverte des aliments...

Temps de parole/d'expression des enfants :

Tout au long de la journée des temps de parole seront donnés aux enfants. Cet exercice permet à chacun(ne) de parler et s'affirmer, de prendre sa place au sein du groupe

Il y a la mise en place du coin confit tout pour exprimer ses émotions, besoin de réconfort ou se détendre.

Après les activités ou en fin de journée, après le goûter chaque enfant aura le loisir d'évaluer sa journée et d'exprimer ce qu'il a aimé ou pas et pourquoi, avec l'aide d'un outil d'évaluation.

Tout au long de la journée les animateurs doivent rester disponibles et à l'écoute des enfants.

Règles de vie

Les règles de vie sont posées en début de période et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre de l'Accueil de Loisirs. Ne pas les exprimer, c'est exposer les enfants à des difficultés d'intégration. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique est interdite,
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci

Il y a aussi des règles de vie pour les adultes :

- Tenue correcte exigée
- Langage adapté aux enfants (pas de grossièretés...)
- Ne pas fumer devant les enfants
- Ne pas arriver en retard (sauf cas exceptionnel et avoir prévenu)
- Toutes absences devront être justifiées, laisser un message sur le téléphone de l'accueil ou à son directeur
- Le téléphone portable est interdit sauf en cas d'extrême urgence
- Être toujours souriant et accueillant envers les parents
- Toujours veiller à la sécurité des enfants

Gestion de conflits

L'équipe pédagogique prend le parti de comprendre la situation en laissant les enfants s'expliquer sur la naissance du conflit. Une fois la situation posée, les animateurs redonnent un cadre et expliquent aux enfants les conséquences de certains conflits, mots ou actes. Il est essentiel pour l'enfant qu'il est compris son erreur, qu'il l'assume et qu'il se responsabilise.

Il y a le coin conflit tout qui est également mis en place pour aider les enfants à extérioriser leurs émotions en fonction de la situation avec une roue des émotions. En général ceci, aide bien les enfants à savoir comment ils se sentent et pourquoi ils ressentent ces émotions. Une fois la situation posée, les animateurs se font expliquer la situation par les enfants pour comprendre comment on en est arrivée là. Nous souhaitons privilégier l'échange et le dialogue avec les enfants afin de les responsabiliser et éviter que des conflits se reproduisent.

En derniers recours, l'enfant peut être sanctionné, la sanction devra être proportionnelle et en accord avec le manquement réalisé par l'enfant, la punition en elle-même n'aidera pas l'enfant à comprendre sa bêtise, en dernier recours l'enfant sera vu par la direction. Il convient pourtant de ne pas systématiser cette pratique, car elle perdrait toute efficacité et toute crédibilité.

Si l'enfant a été particulièrement et régulièrement impliqué dans des conflits ou rencontre des difficultés à respecter les règles, l'équipe d'animation peut en référer à la famille ou à la coordination pour trouver une solution adaptée.

Hygiène et sécurité

La fonction sanitaire est exercée par le directeur du centre, il sera la référent COVID.

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

Chaque animateur (trice) doit avoir accès à la pharmacie ou se munir selon les activités d'une trousse à pharmacie complète selon la réglementation (compresses, antiseptiques, pansements...).

- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné.

- Un journal d'infirmier est mis en place pour enregistrer les soins administrés aux enfants. Toute intervention doit être notifiée sur ce même journal, il en est de même pour la prise de médicament selon le protocole d'accueil individualisé (PAI), ou selon une ordonnance fournie avec les médicaments.
 - Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.
 - Des affiches "Allo Enfance maltraitée" avec le numéro d'appel 119 sont affichées à l'accueil.
- En ce qui concerne l'hygiène en générale, les animateurs veilleront à ce que les enfants aient la bouche propre après chaque repas, que le passage aux toilettes et le lavage des mains avant le repas soit bien respecté et que le nez des enfants soit essuyé si besoin.

Néanmoins, il faut être vigilant concernant « les douces violences », on associe le terme de « douces violences » aux gestes et maladresses verbales de l'adulte envers l'enfant sans intention aucune dans le cadre de nos pratiques professionnelles. C'est une sorte de ressenti immédiat que l'adulte va procurer à l'enfant sans forcément prendre conscience de ses conséquences. Ces attitudes répétées produisent chez l'enfant un sentiment d'insécurité affective. Elles déstabilisent l'enfant dans son développement physique et moral. L'enfant se construit à travers le regard de l'autre et la référence de l'adulte.

Par exemple : ne pas être brusque avec un enfant quand on lui essuie le nez et en tous les cas le prévenir avant de le faire pour ne pas le surprendre. Il est important de changer un enfant en cas d'accident et de ne pas le laisser dans un état souillé, les animateurs veilleront à changer l'enfant et mettre le linge souillé dans un sac plastique tout en respectant l'intimité et la pudeur de celui-ci et le redonner aux parents le soir en expliquant, se mettre à la portée de l'enfant pour s'adresser à lui...

Concernant les locaux, les animateurs veilleront à garder les salles ainsi que le matériel tel que les tables, les chaises et le mobilier en bon état. Ils veilleront également à l'état général des toilettes (tirer les chasses d'eau, les laves mains ...)

Procédure en cas d'incendie

Ces consignes doivent être passées et expliquées aux membres de l'équipe

En cas d'incendie, les animateurs se dirigent calmement avec les enfants vers l'issue de secours la plus proche.

Le point de rassemblement est situé dans la cour ou vers la sortie de l'accueil.

La direction veille à ce que tout le monde soit sorti, se charge de prendre les listings et de veiller au bon déroulement de la procédure d'évacuation. (Voir le document procédure incendie qui doit être affiché dans chaque salle).

Hygiène alimentaire

La direction se charge de noter la température des frigos tous les matins à l'aide d'un tableau s'appelant Suivi du relevé des températures de la chambre froide.

Les fours et frigos doivent être nettoyés au minimum chaque mois (utilisation de l'outil Suivi nettoyage réfrigérateur et Suivi nettoyage fours).

L'équipe est en charge de répertorier (outil : inventaire réserve sèche et froide) les aliments restant du goûter. Il se charge de mettre les aliments ouverts dans des boîtes hermétiques en précisant la date d'ouverture et la date de péremption.

En cas d'atelier cuisine, les animateurs se conforment aux règles HACCP et à la réglementation DDCS. Les plats témoins sont ainsi conservés cinq jours au réfrigérateur.

Nous disposons d'un four utilisé uniquement pour les activités culinaires.

Organisation des sorties

Un référent sera nommé à chaque sortie et chaque déplacement hors de la structure. Il s'agit du chef de convoi. Il s'agit d'un animateur, ce rôle n'est pas fixe et pourra changer selon les sorties.

Nous effectuerons les déplacements dans l'agglomération à pied en mettant en place toutes les mesures de sécurité, en se conformant aux règles de sécurité élémentaires.

Pour toutes les sorties, le chef de convoi (nommé par la direction) utilisera le document fiche de sortie et

anticipera tous les éléments organisationnels de la préparation de la sortie. Il devra se charger de préparer les fiches sanitaires, les étiquettes individuelles des enfants, les changes, les trousse à pharmacie, les gilets jaunes, les PAI, les informations de sortie, les listings de sortie avec les noms, prénoms des enfants, le lieu de la sortie, l'heure de départ et d'arrivée et quel moyen de déplacement nous utiliserons. Ensuite il devra faire une répartition de groupe sur les lieux de la sortie avec les animateurs responsables de groupe. Il devra préparer les pique-niques si nécessaires, les trousse à pharmacie, distribuer les chasubles, les t-shirts et les casquettes aux enfants et animateurs. Enfin, il devra vérifier l'état du car. Lors du départ à la sortie les animateurs devront procéder à l'appel nominatif des enfants, comparer les listings de présence et les fiches de sortie. La fiche de sortie sera faite en double, une restera sur la structure et l'autre partira avec les groupes.

De plus, suivant les lieux de sorties, les animateurs devront se séparer en plusieurs petits groupes et être au minimum deux pour les encadrer. Dans le cas où tous les enfants partent en sortie, la structure ferme ses portes et une affiche mentionnant cette fermeture est placardée sur le portail. Y sont mentionné la nature de la visite, l'heure de retour prévue, un numéro de téléphone d'un des accompagnants ainsi que les coordonnées de la coordination.

Évaluation





Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci-dessous :

Évaluation de l'équipe :

Nous mettons en place une méthode d'évaluation ludique utilisée par l'équipe, celle-ci sera évolutive selon les périodes et les projets associés, ceci servant à la rédaction de bilans trimestriels.

- **Émanciper**
- **Développer les loisirs responsables**
- **Vivre ensemble**

Évaluation des moyens suivants :					COMMENTAIRES
<p style="color: red;">L'enfant sera-t-il capable de reconnaître la musique du rassemblement ?</p> <p style="color: red;">L'enfant sera-t-il capable de se servir seul ?</p> <p style="color: red;">Les mineurs seront capables de comprendre les règles de vie imaginées ?</p> <p style="color: red;">Les enfants sauront-ils découper, fermer les boutons de leur chemise et lacer les chaussures.</p> <p style="color: red;">Les enfants seront-ils volontaires pour devenir « l'animateur de la journée »</p>					
<p style="color: green;">Les mineurs seront-ils capables d'utiliser l'outil informatique ?</p> <p style="color: green;">Les enfants seront-ils capables de créer une pièce de théâtre ?</p> <p style="color: purple;">Les sensibilisations et la décoration proposée développera l'imagination des mineurs ?</p> <p style="color: purple;">Les enfants feront-ils participer la mascottes aux temps fort ?</p>					
BILAN					

En outre, les équipes seront évaluées une fois par an grâce à une grille d'autoévaluation et un entretien annuel.

Les animateurs stagiaires BAFA sont recrutés comme des salariés lambda, par la suite nous leur remettons les documents nécessaires à leur formation tels que projet pédagogique, projet d'animation, une grille d'autoévaluation avec des objectifs fixés. Aussi des entretiens durant le stage sont organisés.

Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation se fera quotidiennement auprès des enfants. Après le goûter un temps de parole sera dédié à cet effet. Puis chaque enfant pourra voter individuellement et ainsi évaluer sa journée à l'aide de personnages.

Vert : J'ai beaucoup aimé

Jaune : J'ai aimé

Orange : J'ai moyennement aimé = monstre orange= jeton Orange

Rouge Je n'ai pas aimé

Cet outil permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour répondre au mieux à l'attente des enfants et de leur famille.

Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle,) un questionnaire de satisfaction mis en place à chaque fin de cycle

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond-il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les activités proposées sont-elles adaptées aux enfants ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter.

C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs